



SSIAP 1 Remise à niveau Agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes

OBJECTIFS

Satisfaire à la remise à niveau réglementaire des connaissances sur la réglementation et la législation en vigueur concernant les activités liées à la sécurité des biens et des personnes dans les établissements recevant du public.

PRÉ-REQUIS

Etre titulaire :

- du SSIAP1, ou d'une équivalence ou diplômes ERP et IGH niveau 1
- d'une qualification de secourisme en cours de validité

Présenter un certificat médical de moins de 3 mois pour le personnel n'exerçant pas une fonction en sécurité incendie.

CONTENUS

Séquence 1 : Fondamentaux de sécurité incendie (3 heures)

- Rappel sur les fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie au regard du règlement de sécurité incendie
- Spécificités des ERP et des IGH

Séquence 2 : Prévention (5 heures)

- Evolution de la réglementation
- Accessibilité du public

Séquence 3 : Moyens de secours (3 heures)

- Agents extincteurs + SSI
- Moyens d'extinction

Séquence 4 : Mises en situation d'intervention (6 heures)

Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité

- L'action face à différents contextes
- Fumées, incendie
- Evacuation des occupants et prise en charge d'une victime
- Méthodes d'extinction d'un début d'incendie
- Protection individuelle
- Levée de doute, etc.

Utilisation des moyens de communication mobiles

Séquence 5 : Exploitation du PC Sécurité (2 heures)

Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie

- Différents matériels du poste de sécurité
- Réception des appels d'alerte interne
- Accueil des secours
- Information de la hiérarchie

Séquence 6 : Rondes de sécurité et surveillance des travaux (2 heures)

- Objectif de la ronde
- Modalités de réalisation

TYPE DE VALIDATION

SSIAP

NIVEAU DE VALIDATION

Sans niveau spécifique

POURSUITES D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Examen final

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Entretien individuel
- Les délais d'accès à la formation sont variables en fonction des places vacantes. Nous consulter.

GRETA-CFA EST-BRETAGNE)))

Agence de Saint-Malo - Dinan

Rue Pierre de Coubertin
35400 Saint-Malo
02 99 21 12 22
greta.agsaintmalo@ac-rennes.fr

CONTACT

Accueil sécurité
07 64 53 34 65
geb.securite@ac-rennes.fr

INFOS PRATIQUES

Dates

nous consulter

Durée

21 heures

Lieu de formation

nous consulter
Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous consulter pour définir les modalités de l'accueil.

Financements

- ✓ CPF
- ✓ Autres financements possibles

Tarif

21 €/h (hors accord négocié)

Publics

Détail : Agent de service de sécurité incendie ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité d'agent de sécurité durant les 36 derniers mois

Informations spécifiques

- Apports théoriques en alternance avec des mises en situation - Salle Sécurité équipée - Groupe de 15 candidats maximum. Les personnels des services de sécurité incendie en exercice doivent se soumettre à un recyclage triennal. Les personnes titulaires du diplôme SSIAP1 ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité d'agent de sécurité durant les 36 derniers mois, doivent se soumettre à une remise à niveau pour

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Accompagnement personnalisé
- Formation en présentiel
- Mise en situation professionnelle sur plateau technique

accéder à l'emploi.

TAUX DE RÉUSSITE

NC

TAUX D'INSERTION

NC

Pour connaître les débouchés, consultez le site <https://cleor.bretagne.bzh>

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Apports théoriques en alternance avec des mises en situation
- Salle Sécurité équipée
- Groupe de 15 candidats maximum.

Les personnels des services de sécurité incendie en exercice doivent se soumettre à un recyclage triennal.

Les personnes titulaires du diplôme SSIAP1 ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité d'agent de sécurité durant les 36 derniers mois, doivent se soumettre à une remise à niveau pour accéder à l'emploi.

RÉUNIONS D'INFORMATION

En programmation, n'hésitez pas à nous consulter.

AUTRES AGENCES PROPOSANT CETTE FORMATION

Agence de Rennes - Agence de Brest - Agence de Lorient - Agence de Vitré - Fougères

Retrouvez nos conditions générales de vente et tous nos indicateurs de résultats sur le site : <https://greta-bretagne.ac-rennes.fr/portail/web/conditions-generales-de-vente>



greta-bretagne.ac-rennes.fr

